

# La Gazette

## des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22<sup>ème</sup> année - N° 4010 - Vendredi 26 Novembre 2021 - Prix : 200 Fc

PRISON DE KOKI :

# Cinq détenus blessés par une grenade lacrymogène



Prison de Koki photo d'archive

CRÉATION DE LA COORDINATION DU DIALOGUE NATIONAL :  
**L'opposition est restée sur sa faim**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Novembre 2021**

**Lever du soleil:**

**05h 30mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 12mn**

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 28mn

Maghrib: 18h 15mn

Incha: 19h 30mn



## CÉRÉMONIE OFFICIELLE DES DROITS DES ENFANTS

## Pour une justice protectrice des femmes et des enfants

*Le président Azali Assoumani a célébré hier à Pomoni Anjouan la double journée internationale des droits de l'enfant et de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Le locataire de Beit Salam a parlé de l'enfant, un être sensible devant être protégé et éduqué.*

**A** l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant et contre les violences faites aux femmes et aux filles, organisée à Anjouan, le gouvernement veut sécher les larmes des femmes et des filles victimes de toutes formes de violence. Le chef de l'Etat promet des meilleurs lendemains aux femmes et aux enfants tout en montrant que désormais « les enfants prennent le contrôle de la justice ». « Les chiffres sur les violences que subissent les femmes et les enfants témoignent de l'ampleur que prend ce phénomène dans le pays. Contrairement à la culture, à la coutume et aux us du pays basés sur la valorisation des femmes et des enfants, il est inquiétant d'entendre parler des femmes ou des enfants enlevées, violées ou maltraitées. Ces violences ont des conséquences à vie aussi bien sur les victimes que sur le développement socio-écono-

mique du pays », regrette le président Azali Assoumani.

Il assure que son gouvernement et lui-même sont déterminés à prendre des mesures encore plus strictes pour lutter contre le fléau surtout que la plupart des cas d'agressions sexuelles relèvent de l'inceste. « Le constant est très désolant car la majeure partie des violences et agressions sont commises par des membres de la famille ou des proches », déplore-t-il. Pour insister sur les faits, le président Azali a rappelé que plusieurs lois ont été votées et promulguées concernant la prévention et la lutte contre les mauvais traitements infligés aux femmes et aux enfants. « Toutefois, tant que ces textes réglementaires ne seront pas traduits en acte concret, la situation continuera de se dégrader », poursuit-il pour pointer du doigt les juges et les avocats sur l'application stricte de la loi.

Pour la ministre de la santé Loub Yacoutti, les deux événements devaient se coupler pour des raisons du calendrier chamboulé par la Covid-19. « Force est de constater que les femmes et les enfants sont les plus exposés aux conflits sociopolitiques et armées ainsi qu'aux aléas climatiques qui secouent une grande partie de la planète. Le gouvernement est conscient de nombreux défis à

relever en terme de besoins d'éducation, de santé, d'infrastructures, de sécurité et en terme de lutte contre les violences basées aux genres. Toutefois le pays dispose d'un véritable arsenal de lutte contre ces phénomènes, c'est la justice », dit-elle.

La représentante de l'UNICEF aux Comores tient à féliciter le gouvernement comorien et l'ensemble des acteurs, aussi bien étatiques, du secteur privé et de la société civile, pour l'amélioration des conditions des enfants, des femmes et des filles aux Comores. « Certes, aujourd'hui nous célébrons les avancées importantes faites par l'Union des Comores. On peut citer : une réduction des décès maternels et la baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans; des progrès majeurs dans la scolarisation des enfants ; les textes de loi adoptés qui protègent les enfants et les femmes, la mise en place de structures de protection de la femme et de l'enfant, ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières qui ont été allouées afin que les conditions de vie des femmes et des enfants puissent s'améliorer. Cependant, il subsiste encore beaucoup d'inégalités, et de difficultés pour un grand nombre d'enfants et de femmes à accéder aux services essentiels de base, santé,



La nouvelle représentante de l'Unicef, Dr Mariame Sylva

éducation, à l'eau potable et à l'assainissement, tout comme à un environnement protecteur », dit-elle.

Pour l'édition 2021 de la Journée mondiale de l'enfance, le thème retenu aux Comores « les enfants des Comores prennent le contrôle des palais de justice » a vu les enfants prendre les commandes des palais de justice de Moroni, Fomboni et Mutsamudu tout au long de la semaine. « Cette initiative ne doit pas être simplement une opération ponctuelle ou

une séance photo. Elle offre aux enfants une chance d'explorer leurs droits et de mieux comprendre comment les décisions sont prises. C'est aussi l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de proposer des solutions qui sont écoutées et mises en œuvre de manière significative par les adultes et les décideurs », conclut-elle.

**Kamal Gamal**

## PREMIÈRE OPÉRATION CÉRÉBRALE AUX COMORES :

## Dr Athoumane Fahad, l'excellence à l'état pur

*Après le succès de la première intervention cérébrale aux Comores, le jeune diplômé de l'université Cheikh Anta Diop, le Dr Athoumane Fahad a été reçu au palais de Beit Salam par le chef de l'Etat. Pour le jeune chirurgien, servir son pays est un devoir.*

**D**iplômé de l'université Cheick Anta Diop du Sénégal, Dr Athoumane Fahad résume à lui seul l'excellence. En effet, la semaine dernière, ce jeune neurochirurgien a effectué plusieurs interventions à l'hôpital El-Maarouf. Mais ce qui a marqué le plus, c'est sa supervision de la première opération d'une tumeur cérébrale aux Comores. Une opération qui fut un vrai succès. Ce qui lui a valu d'être reçu mardi 23 novembre à Beit Salam, avec son équipe du CHN El-Maarouf, conduite par le directeur général Nicolas Mmadi. Après cette rencontre avec le chef de l'Etat, il a exprimé sa satisfaction. « J'ai décidé de rentrer pour servir mon pays. C'est une joie énorme pour moi de travailler dans mon pays et heureux d'être

accueilli par le président. On n'est jamais heureux à 100% loin de son pays. On se demande toujours si au pays les gens bénéficient des soins de qualité. Servir mon pays est un devoir », se réjouit-il.

Une opération qui suscite une grande concentration et une maîtrise en soi, puisque sa durée est

très variable. Elle peut aller d'une heure trente environ à plusieurs heures. Il s'agit entre temps de faire une incision de la peau et écartement des muscles. Le chirurgien réalise une petite ouverture du crâne, dessinant schématiquement un disque d'un diamètre de quelques centimètres. Il ouvre

ensuite l'enveloppe qui entoure le cervelet et qui s'appelle la dure-mère. Il enlève ensuite la tumeur. La tumeur étant enlevée, il vérifie soigneusement l'absence de saignement, et refermera la dure-mère. La précision et la concentration sont de mise. Le but recherché est de faire l'opération

sans détruire de tissu cérébral important ou affecter les fonctions cérébrales. Il faut avoir aussi le matériel nécessaire et la bonne équipe, une complicité qui était au rendez-vous au moment de l'opération à en croire le chirurgien. « J'avais demandé des matériels adéquats et c'est ce qu'on m'a donné et je remercie également mon équipe », rassure-t-il.

De son côté, Nicolas Mmadi le directeur général d'El-Maarouf était enthousiasmé, surtout que l'hôpital ambitionne la vision du chef de l'Etat, celle de l'ouverture d'un centre hospitalier universitaire qui répondra aux attentes du pays. « Pour nous, cette opération est l'occasion d'aborder la transition de l'hôpital. Aujourd'hui, il va être important, pour nous de démontrer notre capacité avec des médecins nationaux à réaliser des opérations de haut niveau », dit-il. Ce premier pas est une réponse aux attentes des comoriens qui frôlent des fois la mort en mer pour aller se faire soigner à l'étranger.

**Andjouza Abouheir**



## PRISON DE KOKI :

## Cinq détenus blessés par une grenade lacrymogène

*Selon les médecins, un des blessés risque de perdre sa main droite qui devrait être sectionnée. Les quatre autres détenus n'ont quant à eux « que des égratignures ».*

**M**ercredi 24 novembre dernier vers 13h, les détenus de la prison de Koki à

Anjouan ont reçu une grenade lacrymogène lancée par un agent pénitentiaire. Selon le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie, ces prisonniers avaient tenté de s'évader avant d'avoir reçu ladite grenade qui a grièvement blessé l'un d'eux. Selon un des médecins de l'hôpital de Hombo où sont admis les blessés, transportés par les pom-

piers, « un homme d'une trentaine d'années est grièvement blessé au niveau de la main droite qu'il risque de perdre ». En tout, selon toujours notre source médicale, cinq détenus ont été admis à l'hôpital de Hombo. « L'état des trois détenus est complètement stable. Ils vont retourner à Koki aujourd'hui (hier, Ndlr). Les deux autres, (dont celui qui est griè-

vement blessé au niveau de la main et opéré le jour même) sont encore hospitalisés ».

Le gouvernement semble légitimer l'usage de cette grenade malgré les conséquences terribles. « Les détenus ont essayé de s'évader et l'agent pénitentiaire a fait usage de la grenade pour les en empêcher », nous confie Houmed Msaidie qui ne

place aucun mot de compassion à l'endroit de ces prisonniers qui ont tenté de fuir à leurs risques et périls. Selon le porte-parole du gouvernement, la sécurité des lieux a été renforcée depuis l'évasion spectaculaire de 2017 pendant laquelle 16 prisonniers ont réussi à prendre la poudre d'escampette.

**Andjouza Abouheir**

## CRÉATION DE LA COORDINATION DU DIALOGUE NATIONAL :

## L'opposition est restée sur sa faim

*Pour Mouigni Baraka Said Soilihi, il s'attendait à la révocation du Coordinateur du dialogue nommé depuis 2 mois, tandis que pour le parti Orange, le décret (portant création et organisation de la Coordination du dialogue national) reste silencieux sur ce qui est du mode de désignation des membres devant composer ladite Coordination.*

**L**e décret portant création et organisation de la Coordination du dialogue national, signé le 23 novembre par le chef de l'État Azali Assoumani, a reçu un accueil mi-figue, mi-raisin. « Nous avons exigé la libération de tous les prisonniers politiques avant d'entamer le dialogue. De même, nous nous étions opposés à la façon dont est désigné le coordinateur du dialogue, choisi par Azali lui-même sans aucune concertation avec quiconque. Mais Azali n'en fait qu'à sa tête. Nous ne tenons pas compte de son décret, pour nous il est nul et non avenu », tempête de son côté Ibrahim Abourazak alias Razida,

contacté par La Gazette des Comores.

Même son de cloche pour l'ancien gouverneur de Ngazidja Mouigni Baraka Said Soilihi. « Le dialogue c'est Azali. C'est à cela que se résume ce décret », dit d'emblée l'ancien locataire de Mrodjuu. « Pour nous, la création de la Coordination du dialogue national est un non-événement. Nous nous attendions à ce qu'il prenne du recul pour repartir sur des bases saines, en révoquant notamment le coordinateur qu'il a nommé sans impliquer qui que ce soit. Ce décret [portant création de la Coordination] c'est du mépris ». L'opposant rappelle que jusqu'à preuve du contraire l'opposition n'a pas rejeté le dialogue. « Seulement, nous n'avons pas les garanties nécessaires. Il n'est pas parvenu à nous rassurer ». Il citera aussi bien les prisonniers que les exilés politiques dont le sort préoccupe les opposants.

Interrogé également, le parti Orange qui a dit il y a quelques semaines prendre ses distances vis-à-vis du régime, dit avoir « bien »



accueilli le décret en question car, estime le parti de l'ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, les choses ont évolué et sont devenues un peu plus claires qu'auparavant. Le parti Orange regrette toute-

fois que le décret ait fait l'impasse sur le mode de désignation des membres devant composer la Coordination. « Le décret n'a pas précisé comment se fera la désignation des membres de la

Coordination, encore moins sur la mise en œuvre des conclusions et de leur suivi », fait savoir le porte-parole Mohamed Toiaanmou.

**Nassuf Ben Amad**

## SOCIÉTÉ

## La journée mondiale de la trisomie 21 célébrée à Mohéli

*C'est dans la commune de Moimbassa entre Mbatsé et Hoani à Mohéli que l'association des enfants « trisomie 21 » a célébré pour la première fois, la journée mondiale de la trisomie 21 à Mohéli. L'objectif c'est d'aider ces enfants, à vivre aisément et de les éduquer malgré leur état de santé.*

**L**a trisomie 21 appelée syndrome de Down ou encore mongolisme, est provoquée par une anomalie génétique. C'est à dire la présence de 3 chromosomes au lieu de deux sur le chromosome 21. Les personnes trisomiques ont certaines caractéristiques physiques communes et chez la plupart, il existe une déficience intellectuelle et un retard de leur développement psychomoteur. Le risque de donner naissance à un enfant atteint de la trisomie 21 augmente avec l'âge maternel.

Le 21 novembre est réservé pour la journée mondiale de la trisomie 21. Aux Comores cette journée est célébrée pour la première fois à Ngazidja l'année dernière. Samedi dernier, comme à Moroni, elle a été célébrée dans la commune de Moimbassa par l'association

« trisomie 21 ». C'était une journée de sensibilisation auprès des parents sur les droits de ces enfants vivant avec ce handicap.

Cette association est fondée l'année dernière par Dr Nassuria à Moroni. En cette période il y avait deux adhérents seulement venant

Mohéli. « Notre objectif c'est d'aider ces enfants, à vivre aisément et les éduqués malgré leur état de santé » précise Natidja Maoulida point focal de l'association à Mohéli. « Les enfants souffrant de la trisomie 21 sont mal traités et certaines familles regrettent même

parfois d'avoir mis au monde des enfants présentant ces anomalies » a-t-elle témoigné. « Lors de mon passage à Madagascar il y a quelques années, j'ai vu une école spécialisée pour les enfants souffrant de la trisomie 21. Ce qui n'est pas le cas dans notre pays » regrette Mme Natidja.

À Mohéli près de 11 enfants souffrant du mongolisme sont enregistrés par cette dite association. Cependant il est constaté que les enfants souffrant de trisomie 21 étaient enfermés dans leurs foyers. La plupart d'entre eux ne bénéficient d'aucun traitement de la part du gouvernement. L'association trisomie 21 lance un cri d'alarme auprès des ONG nationales et internationales afin d'aider au bien-être de ces enfants. La création d'une mutuelle de santé au bénéfice de ces enfants est même envisagée.

**Riwad**





# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



## MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

### Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiement (CdRIP)

Date de l'avis : 25 Novembre 2021

#### 1. Contexte

L'Union des Comores a reçu un don et un crédit auprès de l'Association Internationale de développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier qui a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fonds sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « **recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiement** ».

#### 2. Objectif de la mission

La BCC cherche à recruter un consultant hautement qualifié en matière d'évaluation des centrales de crédit pour lui faire des recommandations sur la refonte du CdRIP, en se basant sur les meilleures pratiques internationales et une expérience démontrable.

Il/elle apportera son expérience en ce qui concerne les aspects technologiques que la nouvelle plateforme dont l'utilisation de la télécommunication, les fonctionnalités techniques, la sécurité des données, l'intégrité, les typologies des sources de données, ainsi que sur la façon de surveiller et d'identifier les risques potentiels au cours de la mise en œuvre de la refonte.

#### 3. Description du Poste

Le consultant doit entreprendre les tâches suivantes:

1. Présenter et discuter des meilleures pratiques et des principes de base internationaux en matière de gestion du risque systémique, de stabilité financière, de réglementation micro et macro prudentielle, etc.

2. Présenter les fonctionnalités typiques d'une CdRIP moderne comme l'analyse des performances historiques, partage des données, services utilisés par les utilisateurs, service utilisé par les banques centrales, importance et utilisation des données granulaires et des sources externes, systèmes d'alerte précoce, etc

3. Recommander la mise en œuvre de services qui ne sont pas encore fournis par la CdRIP dont (a) les services de base et (b) les services à Valeur Ajoutée qui peuvent être développés pour les utilisateurs internes et externes

4. Réaliser un diagnostic complet et une analyse des lacunes de la plateforme CdRIP existante, incluant l'identification des faiblesses du logiciel qui font obstacle au bon fonctionnement de l'outil et proposer des mesures correctives afin de favoriser son exploitation tant par les banques que par la BCC

5. Préparer un rapport mettant en évidence ces lacunes par rapport aux meilleures pratiques et recommander les solutions et une feuille de route pour l'implémentation, en fournissant l'évaluation et les recommandations sur l'amélioration de la CdR, y compris :

- a. Boucle d'information
  - i. Exhaustivité de l'information (contrôle du cycle et de la complétude du partage des données effectué par les fournisseurs de données)
  - ii. Qualité de l'information (règles et procédures de matching, audit, validation, normalisation des nomes, contrôles automatisés, rejets, gestion des rejets, etc.)
  - iii. Définition des typologies des informations (existence ou non de source alternative non financières, légales, et surtout référentielles et signalétiques qui puissent être utilisées par la CdR pour améliorer le, matching, la qualité des données et enrichir les services offerts).

b. Utilisation de la CdRIP et amélioration/ amplification du périmètre et du type de services fournis aux utilisateurs externes (ex. rapports de crédit pour les entités supervisées, rating, reclassification du portefeuille, alerting, messaging, etc.).

c. Introduction de services de base pour les utilisateurs internes (extraction des données, analyse des portefeuilles des entités supervisées, support aux responsabilités institutionnelles de la BCC comme la stabilité financière, la supervision bancaire, la politique monétaire, les statistiques, etc.).

d. Sécurité, stabilité et performance de la CdRIP

e. Production de statistiques et suivi sur l'utilisation de la CdRIP

f. Le système de facturation existant notamment la base tarifaire en consultation avec les établissements de crédit, et les bonnes pratiques internationales et proposer des solutions

g. Implémentation des procédures relatives à la protection des données personnelles et aux plaintes des emprunteurs

6. Soutenir la banque centrale dans la révision des spécifications techniques / fonctionnelles de la CdRIP en vue de sa modernisation

7. Conseiller la BCC sur l'élaboration d'une stratégie de gouvernance des données

8. Concevoir et conduire des sessions de formation sur l'utilisation des données granulaires pour les fonctions institutionnelles typiques des régulateurs

#### 4. Durée du travail du consultant :

La durée de la mission est de 60 jours de travail. Pendant cette période le consultant devra être présent à Moroni au moins deux fois si la situation sanitaire le permet.

#### 5. Profil du Consultant :

Le candidat idéal pour le projet aurait l'expertise et l'expérience suivantes :

- \* Expérience pertinente (preuve à l'appui) et une grande connaissance de reporting aussi bien au niveau technique qu'au niveau « business » ;
- \* Capacités techniques, analytiques et informatiques pour revoir/créer des environnements pour reporting ;
- \* Connaissance en gestion de risque, produits et services utilisés par les organismes et établissements de crédit/industrie financière ;

\* Connaissance des cadres internationaux de régulation (Bâle II-III ; IFRS ; FINREP, etc.....) ;

\* Expérience avec des systèmes applicatifs de banque centrales ;

\* Expérience avec l'utilisation granulaire de reporting crédit pour le risque prêteur, l'évaluation du risque et les fonctions interne des banques centrales ;

\* Expérience avec des données alternatives de reporting ;

\* Maîtrise du français et de l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;

\* Facilité de communication avec les partenaires, capacités à influencer les décisions, donner des conseils et orientation à des professionnels n'ayant pas d'expertise dans le domaine du reporting ;

\* Connaissances du point de vue légal des standards de confidentialité des données applicable dans le domaine du partage d'informations de crédits ;

\* Disponibilité à voyager ;

\* Flexibilité à revoir les chronogrammes et planning de travail ;

\* La priorité sera donnée aux consultants qui montreront les capacités suivantes ;

\* Expérience prouvée dans des projets similaires de diagnostic et réorganisation de CDRIP avec des banques centrales africaines ou marchés similaires ;

6. Les personnes **intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale) ou sur le site web [www.banque-comores.km](http://www.banque-comores.km) .

7. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mises à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

Les manifestations d'intérêt, constituées : i) d'une **lettre de motivation**, ii) d'un **Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat** et iii) **des copies des diplômes, attestations de bonne exécution et/ou certificats de travail pour des missions similaires**, , doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 – E-mail : [Housna.UGP@banque-comores.km](mailto:Housna.UGP@banque-comores.km) et copier [Anfifa.UGP@banque-comores.km](mailto:Anfifa.UGP@banque-comores.km) , **au plus tard le 09 Décembre 2021 à 10 heures 00 min, heure locale** de Moroni – Union des Comores à l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale avec la mention « **recrutement d'un consultant pour faire un diagnostic de la Centrale des Risques et Incidents de Paiements (CdRIP)** ».

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Application stricte du nouveau code de la route dès le 1er janvier

*Dès janvier prochain, un système de contrôle renforcé sera installé pour restaurer l'ordre et la sécurité sur la voie publique.*

*Dans cet objectif, le ministre de l'aménagement du territoire Afretane Issoufa se montre très ferme et annonce des mesures très rigoureuses contre le non respect du code de la route.*

Sur les voies publiques, les infractions routières sont devenues monnaie courante. Cette mauvaise habitude des automobilistes doit cesser. Lors d'une cérémonie organisée le 23 novembre dernier pour observation des cours de conduite donnés par les auto-écoles de Ngazidja, 5 auto-écoles sur 10 se sont présentés au rendez-vous avec leurs apprentis pour témoigner leur expérience. Plusieurs autorités étaient présentes

dont le ministre de l'aménagement du territoire, le directeur général des routes, la gendarmerie nationale et les patrons de certaines auto-écoles. Le message de cette rencontre est simple, reconnaître les auto-écoles car d'ici janvier prochain, nul ne pourra obtenir un permis sans passer par une auto-école. Sur ce point, le ministre indexe les responsables des travaux publics qu'en cas de fraude, l'agent ne perdra non seulement son travail mais risque également la prison. Cette initiative a pour but de limiter les accidents de la route et le désordre dans la voie publique.

Lors de cette rencontre, le ministre de l'aménagement s'est déclaré ennemi des infractions de la route et annonce certaines mesures contre les violations du code de la route devant entrer en vigueur dès le 1er janvier prochain. Pour les

le ministre de l'aménagement du territoire Afretane Issoufa



infractions de la route, l'amende est évaluée entre 50 000 FC jusqu'à 100 000 FC et tout dépend de la nature de l'infraction. Pour l'excès de vitesse,

le ministre est revenu sur l'importance des caméras plantées dans les artères de la capitale. « Ces caméras que tout le monde voit à

Moroni seront en marche dès le mois de janvier prochain. Le rôle est de flasher tout conducteur en excès de vitesse car des panneaux indiquant la vitesse autorisée dans une zone quelconque seront plantés un peu partout dans la capitale », avance Afretane Issoufa. « Et l'amende fixée pour ce délit est de 600 000 FC », prévient-il.

Pour les moniteurs, ils sont nombreux à saluer l'initiative car désormais l'examen du code de la route sera fait en plein écran devant des spécialistes. Et tous les apprentis seront réunis. Quiconque n'aura pas passé avec succès son examen du code risque de ne pas obtenir son permis de conduire. Il faut noter que le patron des travaux publics promet désormais un contrôle strict sur la délivrance des permis.

Kamal Gamal

## CONSEIL DES MINISTRES

## Le gouvernement œuvre pour la retransmission de la CAN 2022

*La participation du pays à la coupe d'Afrique des nations reste un événement important, car il s'agit d'une première dans l'histoire du football comorien. La retransmission des matchs en temps réel était parmi les points importants discutés lors du conseil des ministres tenu à Anjouan mercredi dernier.*

Le conseil des ministres a eu lieu ce mercredi 24 novembre à Dar Nour à Anjouan. Plusieurs points étaient sur table, dont la mise en place d'une compagnie aérienne nationale, le développement du tourisme, un projet de loi

portant code de l'hygiène devant être soumis aux députés pour approbation, le Programme d'initiation d'un tableau de statistiques devant définir exactement la courbe démographique de la population, la participation du pays à la conférence ministé-

rielle à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui aura lieu du 29 novembre au 3 décembre prochain, ainsi que la retransmission des matchs de la coupe d'Afrique des nations (CAN) prévu à Yaoundé au Cameroun en janvier prochain. Un moment très attendu par les supporters des Coelacanthés.

Le porte-parole du gouvernement Houmed Msaïdié explique que le gouvernement réfléchit sur la possibilité de permettre aux comoriens

de vivre en temps réel la CAN en janvier 2022 au Cameroun. « Etant donné que c'est la première fois que nous participons à une phase finale d'une grande compétition continentale, beaucoup de supporters attendent impatiemment ce moment. Le chef de l'Etat veut que les comoriens vivent en temps réel l'évolution de son équipe nationale comme s'ils étaient présents au Cameroun et veut une retransmission totale de toutes les rencontres », avance-t-il.

En ce qui concerne le transport aérien et la mise en place prochaine d'une compagnie nationale, Houmed Msaïdie indique que « nous sommes sur la finalisation et nous nous sommes penchés sur les questions liées à la sécurité et à la sûreté de nos aéroports en termes d'infrastructures à la fois des pistes et la lutte contre les incendies ».

Kamal Gamal

## SOCIÉTÉ

## Des fournitures scolaires destinées aux filles-mères scolarisées

*Le service d'écoute au niveau de Mohéli a procédé samedi dernier à une remise des fournitures scolaires aux filles-mères qui ont pris la décision de retourner à l'école pour continuer leur apprentissage. Une manière de les accompagner dans leur vie quotidienne pour leur réussite.*

14 filles-mères, âgées de 15 à 20 ans ont pris la décision de retourner à l'école cette année. Une décision qu'elles ont pris après avoir abandonné ce chemin de réussite pendant plusieurs années. Certaines d'entre elles s'apprentent à terminer le premier cycle c'est à dire la classe de 3ème et d'autres entament le lycée notamment la classe de 2nde et 1ère.

C'est dans ce sens que le service d'écoute à Mohéli a pris l'engagement de les accompagner pour relever ce défi, une tâche qui n'est pas aisée. Elles sont rares les filles qui acceptent de reprendre

le chemin de l'école après plusieurs années d'abandon. « La plupart d'entre nous avons eu des histoires qui ont viré au cauchemar. On a eu des enfants. Malheureusement les conditions de vie ne nous permettaient pas

de retourner à l'école. Toutefois nous voulons changer la donne » témoigne une fille-mère qui va regagner la classe de première. « Nous sommes déterminées à aller de l'avant. Notre première action à entreprendre c'est de retourner à

l'école » a-t-elle rassuré.

Cette initiative est saluée par le service d'écoute, puisque sa principale mission c'est d'être à l'écoute de tous le monde, notamment des mineurs. « Nous sommes là pour protéger les mineurs

et voir comment apporter notre contribution pour le bien être des enfants », clarifie Mme Zaharati Madi responsable locale du service d'écoute. C'est pour cette raison que le service d'écoute a distribué des kits scolaires aux 14 filles-mères. Des kits scolaires composés de crayons, stylos, cahiers et tout ce qui est nécessaire pour l'apprentissage d'un enfant. « Ce geste doit être salué puisqu'il n'est jamais trop tard pour apprendre » dira Madame Hadidja Assanaly Directrice régionale de la promotion du genre.

L'octroi de ces kits scolaires à ces filles-mères est un moyen de les accompagner pour la reprise de l'école. Cela devrait également servir de leçon pour les autres qui ont vécu des relations douloureuses car nul ne sait ce que l'avenir lui réserve.

Riwad





# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



## MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

### Appel à candidature pour le recrutement d'un Conseiller résident pour une mission d'assistance technique à la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR)

Date de l'avis : 22 Novembre 2021

#### 1. Contexte

L'Union des Comores a reçu un don et un crédit auprès de l'Association Internationale de développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier qui a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fonds sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « recrutement d'un conseiller résident pour la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR) »

#### 2. Objectif de la mission

Le conseiller résident aura comme objectif de se concentrer sur le traitement des difficultés actuelles du système financier comorien en soutenant la DSBR sur la restructuration des établissements en difficultés et la rédaction d'un nouveau cadre de résolution bancaire visant à renforcer les pouvoirs d'action corrective et de résolution de la BCC. Il aidera à la mise en place d'une supervision basée sur les risques avec les outils adaptés. Il aura enfin pour mission d'élaborer une stratégie pour faciliter le financement bancaire de l'économie.

#### 3. Description du Poste

- Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique à moyen terme de contrôle du secteur financier, avec en particulier une stratégie de réduction des prêts non performants ;
- Participer à la révision du cadre prudentiel régissant le secteur bancaire et financier, actuellement à mi-chemin entre Bâle I&II, et à l'implémentation des normes du Comité de BALE (II & III) en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux spécificités des Comores, y compris en matière de surveillance des risques LCB-FT à travers les textes réglementaires y afférents ;
- Développer et mettre en œuvre les procédures de supervision basée sur les risques, à travers le SREP (Supervisory Review and Evaluation Process), et incluant la supervision des risques BC/FT ; le consultant procèdera à un bilan des actions déjà engagées par la BCC avec l'assistance de ses différents partenaires (FMI/AFRITAC SUD/ BM/AFD/BDF) et appuiera la DSBR pour finaliser et mettre en œuvre les chantiers déjà ouverts en matière de supervision des banques et des institutions de microfinance. Dans ce cadre, il contribuera à l'élaboration d'une cartographie de tous les risques inhérents aux institutions financières, y compris les risques de BC/FT ;
- Assurer la formation des superviseurs bancaires, tant en matière d'agrément, de contrôle permanent et sur place des institutions financières, que de gestion des crises et résolution ;
- Aider à la mise en place d'une surveillance macro-prudentielle consistant à mesurer, évaluer et limiter le risque systémique, c'est-à-dire le risque d'une défaillance majeure de la fourniture de services financiers ayant des conséquences sérieuses sur l'économie réelle.
- Aider à la rédaction et aux mises à jour des textes réglementaires du secteur ainsi que les lignes directrices y relatives et participer à l'organisation d'ateliers de vulgarisation et de diffusion de ces textes auprès des institutions financières ;
- Aider à la réalisation par les équipes de la DSBR d'exercices de stress test et d'études d'impacts.
- Assurer le suivi des actions prévues dans le cadre du projet FIRST, notamment l'opérationnalisation de la loi sur le redressement et la résolution des établissements financiers des Comores.
- Aider la DSBR à maîtriser le nouveau logiciel de supervision en cours d'acqui-

sition et concevoir des outils de contrôle additionnels si nécessaire.

-Assister la DSBR dans la définition de ses missions et dans la mise en place d'une organisation interne adaptée.

#### 4. Résultats attendus

- Réduire les pertes dans le secteur financier avec la restructuration des établissements en difficultés ;
- Renforcer la BCC en matière de supervision bancaire et de surveillance macro-prudentielle ;
- Etablir une stratégie de financement bancaire à l'économie.

#### 5. Durée du travail du consultant :

La durée de la mission est d'un an renouvelable pendant trois ans. La mission se déroulera sur place à Moroni, et débutera à partir de la signature du contrat. Les conditions d'installation et de résidence sur place de l'expert pourront être adaptées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

#### 6. Profil du Consultant :

La présente mission sera réalisée par un consultant justifiant d'une expérience avérée dans la réalisation des travaux similaires ;

- Être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 dans le domaine bancaire et financier,
- Justifier au minimum 10 années d'expérience dans un organisme de supervision bancaire
- Justifier d'une solide expérience dans la restructuration d'établissement bancaire en difficulté
- Avoir occupé des fonctions stratégiques au sein d'un organe de supervision bancaire
- Avoir des connaissances en gestion de risques bancaire
- Avoir de connaissances solides en matière de stabilité et d'intégrité financière
- Avoir des connaissances en supervision des établissements de monnaie électronique

7. Les personnes **intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale) ou sur le site web [www.banque-comores.km](http://www.banque-comores.km) .

8. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mises à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

9. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations de bonne exécution et/ou certificats de travail pour des missions similaires**, , doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 – E-mail : [Housna.UGP@banque-comores.km](mailto:Housna.UGP@banque-comores.km) et copier [Anfifa.UGP@banque-comores.km](mailto:Anfifa.UGP@banque-comores.km) , **au plus tard le 06 Décembre 2021 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni** – Union des Comores à l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale avec la mention « **recrutement d'un conseiller résident pour la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR)** ».